

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 JUILLET 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité d'East Hereford tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil ce mardi 2 juillet 2024, à compter de 19 h, à laquelle sont présents, outre Monsieur le Maire, Monsieur Benoit Lavoie, les conseillers suivants :

Linda McDuff	siège 1
Bernard Roy	siège 2
Pamella St-Pierre	siège 3
Maryse Dubé	siège 4
Richard Dubé	siège 5
Patrick Sweezey	siège 6

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Marie-Ève Breton, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE MAIRE

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00 et il souhaite la bienvenue à tout le monde.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour qui accompagnait l'avis de convocation.

Résolution 24-07-87

Il est proposé par le conseiller Richard Dubé,
appuyé par la conseillère Pamella St-Pierre,

D'accepter l'ordre du jour en laissant le point 17 « Varia » ouvert.

1. Ouverture de la séance par le Maire;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du 3 juin 2024;
4. Période de questions réservée au public;
5. Offre révisée du mandat avec inclusion de chloration aqueduc;
6. Offre de services professionnels pour débitmètre;
7. Refinancement par émission de billets par appel d'offres public;
8. Sécurité incendie : visite incendie;
9. Empierrement chemin Beloin;
10. Bibliothèque municipale;
11. Presbytère;
12. Congrès FQM;
13. Comités;
14. Paiement des comptes :
 - 13.1 Comptes payés ;

- 13.2 Comptes à payer ;
15. Bordereau de correspondance;
16. Rapports :
- 16.1 Maire;
- 16.2 Conseillers;
- 16.3 Directrice générale;
17. Varia;
18. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2024**

Résolution 24-07-88

Il est proposé par le conseiller Richard Dubé,
appuyé par le conseiller Bernard Roy,

D'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 3 juin 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Monsieur Normand Roy est présent. Il vient confirmer la date du méchoui annuel qui aura lieu le 8 septembre 2024 au sous-sol de l'église qui sera précédé d'une cérémonie dédiée au défunt.

5. **OFFRE REVISÉE DU MANDAT AVEC INCLUSION DE CHLORATION AQUEDUC**

ATTENDU QUE dans une première phase du mandat, le rapport d'ingénieur, plan et devis ont été produits afin d'ajouter un traitement UV. Ces documents ont été déposés avec la demande de modification d'autorisation transmise le 12 décembre 2023;

ATTENDU QU' à la suite du dépôt de la demande de modification d'autorisation soumise le 12 décembre 2023 pour l'ajout d'un système de désinfection UV, une première demande d'information en date du 27 mars 2024 ainsi que la lettre de rappel en date du 30 avril 2024 transmise par le ministère demande l'ajout d'un système de chloration selon les articles du RQEP;

ATTENDU QU' une offre de services pour l'ajout d'un système de chloration a été soumise à la Municipalité par les ingénieurs au dossier;

Résolution 24-07-89

Il est proposé par la conseillère Pamela St-Pierre,
appuyé par le conseiller Bernard Roy,

D'accepter l'offre de services de la compagnie Bruser au montant de 12 400 \$ taxes non incluses pour :

- Ajout du système de chloration dans le rapport d'ingénieur pour autorisation;
- Plans et devis mécanique de procédé : équipements de chloration afin d'assurer un chlore résiduel de 0,3 à 1,5 mg/l;
- Révision de l'estimation préliminaire des coûts (classe D, +- 40 %).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. **OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR DÉBITMÈTRE**

ATTENDU QU' en vertu de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) du MAMH, la Municipalité doit procéder à la vérification annuelle de la précision de notre équipement de débit d'eau potable;

ATTENDU QU' une offre de service a été déposée à la Municipalité en conformité avec les exigences et les procédures décrites dans la SQEEP et que les travaux de vérifications seront effectuée par un technicien spécialisé en métrologie avec des équipements étalonnés;

Résolution 24-07-90

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff,
appuyé par la conseillère Pamela St-Pierre,

D'accepter l'offre de services de l'entreprise SIMO Management Inc au montant de 1 676,60 excluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7. **REFINANCEMENT PAR ÉMISSION DE BILLETS PAR APPEL D'OFFRES PUBLIC**

ATTENDU QUE conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité d'East Hereford souhaite emprunter par billets pour un montant total de 140 900 \$ qui sera réalisé le 10 juin 2024, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
271-18	140 900 \$

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

Résolution 24-07-91

Il est proposé par la conseillère Maryse Dubé,
appuyé par le conseiller Richard Dubé,

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 10 juin 2024;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 10 juin et le 10 décembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier(ère) -trésorier(ère) ou trésorier(ère);

4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2025.	25 400 \$	
2026.	26 800 \$	
2027.	28 100 \$	
2028.	29 500 \$	
2029.	31 100 \$	(à payer en 2029)
2029.	0 \$	(à renouveler)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. SÉCURITÉ INCENDIE : VISITE INCENDIE

ATTENDU QU' à chaque année la Municipalité doit procéder à la visite préventive d'une partie des résidences sur son territoire en conformité avec le plan de sécurité incendie de la MRC de Coaticook;

ATTENDU QUE ces visites sont déterminées par la MRC de Coaticook;

ATTENDU QU' un préventionniste incendie doit remplir le questionnaire de conformité à chacune des résidences sélectionnées;

Résolution 24-07-92

Il est proposé par la conseillère Maryse Dubé,
appuyé par le conseiller Richard Dubé,

Qu'une lettre sera envoyée à chacune des résidences sélectionnées pour l'année 2024 au moins deux semaines avant la date prévue.

Que le préventionniste de la Ville de Coaticook fera les visites au montant de 27.32 \$ par résidence plus les frais de transport au montant du jour de la MRC de Coaticook.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. EMPIERREMENT CHEMIN BELOIN

Remis à une séance ultérieure

10. BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La directrice générale dépose une lettre écrite par la responsable de la bibliothèque municipale. Cette lettre sera affichée dans le prochain Fouineur.

11. PREBYTÈRE

ATTENDU QUE les lavabos de la cuisine et de la salle de bain du presbytère doivent être changés;

ATTENDU QU' une soumission pour faire les travaux de M. Pierre McClish a été déposée;

ATTENDU QUE les frais seront budgétés à même la subvention du FRR volet 4 pour la rénovation de presbytère;

Résolution 24-07-93

Il est proposé par le conseiller Richard Dubé,
appuyé par le conseiller Bernard Roy,

D'accepter la soumission de Monsieur Pierre McClish au montant de 1 432.62 \$ taxes non comprises pour faire le changement de deux lavabos au presbytère.

QUE les frais seront budgétés à même la subvention FRR volet 4 pour les rénovations du presbytère.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. CONGRÈS FQM

ATTENDU QUE le congrès FQM à lieu chaque année en septembre;

ATTENDU QUE cette année le maire ainsi que la directrice générale y participeront;

Résolution 24-07-94

Il est proposé par la conseillère Maryse Dubé,
appuyé par le conseiller Bernard Roy,

D'accepter la participation du maire et de la directrice générale au congrès de la FQM en septembre prochain.

QUE les frais de transport, de repas et d'hébergement leur seront remboursés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. COMITÉS

ATTENDU QU' une mise à jour des comités attirés aux conseillers et aux conseillers était opportun;

ATTENDU QUE les comités ont été choisis à l'unanimité des conseillers lors de la séance du 2 juillet 2024 pour une durée de 15 mois;

Résolution 24-07-95

Il est proposé par la conseillère Maryse Dubé,
appuyé par le conseiller Bernard Roy,

D'attirer les comités ainsi que le conseiller ou la conseillère suivant :

Développement local et régional : Patrick Sweezey

Tourisme : Richard Dubé

Environnement et culture : Bernard Roy

Famille et aînés : Maryse Dubé

Réseau routier : Patrick Sweezey

Sécurité civile et publique : Richard Dubé

Urbanisme, aménagement et CCU : Linda McDuff

Bel-Environ : Linda McDuff

Régie des déchets : Benoit Lavoie

Forêt Hereford : Benoit Lavoie

Bibliothèque : Maryse Dubé

Loisirs : Pamela Saint-Pierre

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14. PAIEMENT DES COMPTES

14.1 Comptes payés

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité d'East Hereford prend en compte la liste qui lui a été présentée pour le

paiement des comptes d'un montant total de 28 984.94 \$ payé du 30 mai au 26 juin 2024;

Résolution 24-07-96

Il est proposé par le conseiller Richard Dubé,
appuyé par le conseiller Patrick Sweezey,

D'accepter la liste présentée au Conseil municipal pour le paiement des comptes d'un montant total de 28 984.94 \$ payé du 30 mai au 26 juin 2024;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14.2 Compte à payer

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité d'East Hereford prend en compte la liste qui lui a été présentée pour les comptes à payer d'un montant total de 89 045.73 \$ en date du 26 juin 2024;

Résolution 24-07-97

Il est proposé par la conseillère Pamela St-Pierre,
appuyé par le conseiller Richard Dubé,

D'accepter la liste présentée au Conseil municipal pour le paiement des comptes d'un montant total de 89 045.73 \$ en date du 26 juin 2024;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15. BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Madame Marie-Ève Breton, directrice générale et greffière-trésorière, a lu la correspondance reçue.

16. RAPPORTS :

16.1 Maire

Monsieur le maire fait un compte rendu de la réunion de maires de la MRC de Coaticook. Il a assisté au 30^e anniversaire du CIARC.

16.2 Conseillers (ères)

Madame Linda McDuff fait un résumé de l'AGA de Bel-Environ. Elle mentionne qu'il a y eu une 20 aines de personne. Une élection a été faite pour déterminer le nouveau comité. Le comité sera composé de 7 membres.

Monsieur Bernard Roy, mentionne que l'an prochain il y aura une célébration pour le 75^e anniversaire de la fleur de cosmos. Il est maintenant le nouveau président du comité Bel-Environ. La succession est commencée avec le transfert des comptes. L'inauguration de la table à croquis aura lieu le 18 juillet à 10 h 30. Il suggère de mettre une boîte à la disposition des visiteurs pour qu'ils puissent y déposer leur dessin pour ainsi faire un concours de dessin en lien avec la table à croquis.

Madame Pamela St-Pierre mentionne que les garde-neiges sur la toiture des loisirs seront installés en automne pour être en conformité avec les assurances.

Les lumières du terrain de tennis et de baseball seront changées prochainement. Elle mentionne également que des évaluations seront faites pour voir à la possibilité de faire réparer les toilettes à la cantine. Le comité des loisirs est prêt à aider pour la fête des voisins qui aura lieu le vendredi 30 août prochain.

Madame Maryse Dubé demande de lui faire parvenir des photos lors d'événement au village pour qu'elle puisse faire des articles dans le Fouineur.

Monsieur Patrick Sweezey demande à faire mettre une publicité dans le Fouineur pour la recherche de bénévoles. Il prend quelque minute pour remercier monsieur Lavoie pour son dévouement à la municipalité.

16.3 Directrice générale

Madame Marie-Ève Breton mentionne qu'elle a participé à une rencontre avec Forêt Hereford et ces représentants, Monsieur Sylvain Charest, Monsieur Dany Senay ainsi que Madame Sylvie Harvey concernant les futurs travaux qui pourraient endommager nos routes. Il y avait aussi de présent Monsieur Benoit Lavoie et Monsieur Keven Gobeil.

16. VARIA

Aucun item n'est ajouté à cet article de l'ordre du jour.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

N'ayant plus de sujets à discuter, le maire déclare la levée de la séance. Il est 21 h 16

Benoit Lavoie, maire

Marie-Ève Breton,
directrice générale et
greffière-trésorière